

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES DU RHÔNE  
=====

N° 108/23

**O B J E T :**

Marché 22T007

« Aménagement de la Maison de  
Santé - Commune de Miramas »

Lot 5 :

Chauffage – Ventilation –  
Climatisation – Plomberie -  
Sanitaire

Avenant n°1

Nature : Décision du Maire prise  
par délégation

Matière : Marchés Publics

COMMUNE DE MIRAMAS

-----  
EXTRAIT  
du REGISTRE des ARRÊTES du MAIRE  
-----

Nous, MAIRE de la Commune de MIRAMAS,

**VU** l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code général  
des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°27-2020 du Conseil Municipal  
de Miramas du 10 juin 2020, donnant délégation  
d'attributions du conseil municipal au Maire,

**VU** l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018  
et le décret 2018-1075 du 03 décembre 2018  
portant Code de la commande publique,

**CONSIDERANT** la décision n°252/22 par laquelle  
Monsieur le Maire a conclu le marché  
« Aménagement de la Maison de Santé - Commune  
de Miramas – Lot 5 »

**CONSIDERANT** le besoin de la ville de Miramas de  
lancer une consultation sous la forme d'un marché  
de travaux en procédure adaptée ouverte en vertu  
des articles L. 2123-1, R. 2123-1 1° du code sus-  
cité,

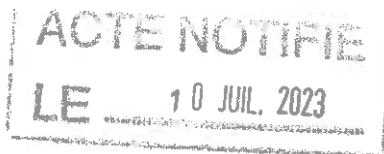
**CONSIDERANT** que le marché est conclu à  
compter de sa date de notification à la fin de la  
Garantie de Parfait Achèvement (GPA),

**CONSIDERANT** que le marché afférent a été notifié  
le 26 octobre 2022,

**CONSIDERANT** que la passation de l'avenant n°1  
est rendue nécessaire du fait de travaux modificatifs  
non prévus dans le marché initial,

**CONSIDERANT** que l'avenant n°1 a une incidence  
financière de 0,03 % sur le montant du marché,

**DECIDONS**



En exécution des pouvoirs susvisés,


- **DE NOTIFIER** à la société THERMISUD, sise 13 rue Falconnet, ZI Les Molières à Miramas (13140), l'avenant n°1 impactant de 614,00 € H.T le montant initial du marché public qui passe de 205 475,00 € HT à 206 089,00 € HT,
- **D'IMPUTER** cette dépense afférente au marché sur le budget de la commune de Miramas, chapitre et article correspondants.

Madame La Directrice Générale des Services et Madame la Comptable Publique, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Miramas, le 07/23

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date de publication  
le : 10 JUIL. 2023

**Le Maire**  
**Frédéric VIGOUROUX**



*Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le cas échéant, la saisine pourra notamment s'effectuer par voie de dématérialisation depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

TRAVAUX DE L'AMÉNAGEMENT DE LA MAISON DE SANTÉ  
PLURI-PROFESSIONNELLE  
Boulevard Jacques Minet - 13 140 MIRAMAS

MARCHE n° 22 T 007

Lot n° 05: Chauffage / Ventilation / Climatisation / Plomberie / Sanitaire

AVENANT N° ...1.....<sup>1</sup>

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

**MAIRIE DE MIRAMAS**  
Place Jean Jaurès  
13140 Miramas

Représentée par Mr Frédéric VIGOUROUX, Maire

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

**THERMISUD**  
13 Rue Falconnet - ZI. Les Molières  
13140 - MIRAMAS

Représenté par : Mr MAINVILLE

**C - Objet du marché public**

Objet du marché public:  
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Travaux de l'« Aménagement de la Maison de Santé pluri-professionnelle », Boulevard Jacques Minet - 13 140 Miramas

**LOT N° 05: CHAUFFAGE / VENTILATION / CLIMATISATION / PLOMBERIE / SANITAIRE**

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

- Date de la notification du marché public : **26 octobre 2022**
- Durée d'exécution du marché public : **de la date de notification à l'issue de la GPA.**
- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : **20 %**
  - Montant HT : **205 475,00€**
  - Montant TTC : **246 570,00€**

#### D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :  
*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

Le présent avenant a pour objet les travaux modificatifs à la demande du Maître d'Ouvrage.

Ils concernent :

- Suppression de la climatisation de la baie informatique non nécessaire au vu du nouvel aménagement (postes IV.1.1.1 Groupe extérieur local VDI, § IV.1.1.2. Unité intérieure VDI, § IV.1.1.3 Réseaux de liaisons frigorifiques, § IV.1.1.4 Raccordements électriques et § IV.1.1.5 Régulation)
- Demande de mise en œuvre dans le cadre de la GTC d'une passerelle avec la mairie de la ville de Miramas pour le suivi énergétique, compris paramétrage

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
*(Cocher la case correspondante.)*

Non  Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant HT : **614,00 €**
- Montant TTC : **736,20 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : **0,03 %**

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant HT : **206 089,00€**
- Montant TTC : **247 306,80€**

- Incidence de l'avenant sur le délai :

L'avenant a une incidence sur le délai du marché public .  
*(Cocher la case correspondante.)*

Non  Oui

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
MAINVILLE Christophe Président	Miramas	<del>THEMI SUD</del> SAS au capital de 50 000 Euros 13 Rue Falconnet - Z.I Nord 13140 MIRAMAS Tél. : 04.13.05.39.29 - travaux@thermisud.net SIREN N° 97 8 23 - SIRET : 410 830 648 00034 - Ape/1322A

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice


Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A: Miramas, le 6/7/13

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

  
Frédéric Vigouroux  
Maire de Miramas

» **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

» **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

» **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE MIRAMAS (13)  
Utilisateur : wspastell wspastell

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>DEC108_23</b>
Objet :	<b>Avenant n°1 - Montant de l'avenant : 614,00 euros H.T. - Marché 22T007 - Aménagement d'une maison de santé pluri-professionnelle - Commune de Miramas - Lot 5 Chauffage/Ventilation/Climatisation/Plomberie/Sanitaire Montant initial Lot 5 : 205 475 euros HT Consultation à 7 lots Marché de travaux passé en procédure adaptée soumis aux articles L. 2123-1 et R.</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-07-06 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	013-211300637-20230706-DEC108_23-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 013-211300637-20230706-DEC108_23-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.6 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D__c AVT 1 LOT 5 22T007.pdf Nom métier : 99_DC-013-211300637-20230706-DEC108_23-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	59.5 Ko
<b>Annexe (Modification du contrat)</b> Nom original : AVT 1 LOT 5 22T007.pdf Nom métier : 10_AV-013-211300637-20230706-DEC108_23-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	153 Ko
<b>Annexe (Cahier des clauses techniques particulières)</b> Nom original : CCTP LOT 5 modif suite avt 1.pdf	application/pdf	3.2 Mo